



# Demande de Prélèvement Ou Changement de RIB REOM

Madame, Monsieur,

Vous souhaitez faire prélever le montant de votre redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM) sur votre compte bancaire à partir de 2025 ou procéder à votre changement de RIB. Nous vous remercions de bien vouloir nous retourner cette demande remplie et signée, ainsi que le mandat de prélèvement joint et un RIB récent avant le 31/12/2024.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée.

Nom Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

- Demande la mise en place du prélèvement de la REOM pour 2025 en :  
1 fois au 30 juin  
6 fois de mai à octobre
- Demande le changement :  
Du compte bancaire (nouveau RIB)

Je joins impérativement le mandat de prélèvement ci-joint, rempli et signé ainsi qu'un RIB.

Date et Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé pour établir les factures ou titres de recettes pour la redevance d'enlèvement des ordures ménagères et gérer les comptes des personnes concernées. La base légale du traitement est la Délibération n°1980-018 du 06/05/1980 concernant les traitements automatisés d'informations nominatives relatifs à la mise en recouvrement de certaines taxes et redevances par les collectivités territoriales et les établissements publics les regroupant. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : services facturation de la REOM le logiciel Proflux de Tradim et dans ce cas le service maintenance, le Trésor Public de Fécamp. Les données sont conservées pendant la durée d'habitation sur le territoire de Campagne de Caux. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter le délégué en charge de faire respecter vos droits, [accueil@campagne-de-caux.fr](mailto:accueil@campagne-de-caux.fr) pour ADICO ou auprès du service rudologie. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

# MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Type de contrat : REDEVANCE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes Campagne de Caux à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes Campagne de Caux. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR03ZZZ620853

## DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

## DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

Nom : Communauté de Communes Campagne de Caux

Adresse : Zone d'Activités Route de Bolbec

Code postal : 76 110

Ville : Goderville

Pays : France

## DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent/répétitif  Y  
Paiement ponctuel  Y

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

DÉSIGNATION DU TIERS DÉBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUÉ (SI DIFFÉRENT DU DÉBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ÉCHÉANT) :

Nom du tiers débiteur :

**JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)**

Rappel :

*En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes Campagne de Caux. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de Communes Campagne de Caux.*

*En cas de changement de coordonnées bancaires, je préviens la Communauté de Communes Campagne de Caux afin de m'éviter tout frais de rejet à ma charge comme pour tout rejet de prélèvement pour insuffisance d'approvisionnement.*

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.